

Principaux constats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une urbanisation qui se poursuit dans la région

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des plus urbanisées de France : sur 100 habitants, 94 vivent en ville et 6 seulement résident dans une commune rurale. Des différences peuvent cependant être relevées au sein du territoire régional : ainsi, toutes les communes littorales sont urbaines, alors que les départements alpins sont à l'inverse peu urbanisés (10,4 % de la surface des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes).

Le territoire urbain continue de se densifier, mais également de s'étendre dans la région : en 10 ans, sa surface a augmenté de 29 %. Il a notamment fortement progressé autour d'Avignon, dans le Var, le long de l'autoroute A51 menant aux départements alpins et également dans l'arrière-pays méditerranéen.

◆ LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

L'importance des déplacements est une caractéristique très forte de la région, qui représente une plaque tournante du transport de marchandises en Europe. La présence de quatre grandes agglomérations, la périurbanisation et l'importance des flux touristiques (1^{ère} région touristique française) intensifient les déplacements des particuliers. Ce phénomène est accentué par la présence de deux aéroports provinciaux de taille importante et du port autonome de Marseille, premier port français et méditerranéen, qui constituent des pôles d'échanges majeurs. Les déplacements en voiture restent majoritaires dans la région, comme en France. En 2014, 72,2 % des actifs de la région se rendaient au travail en voiture (69,9 % en France), contre seulement 10,4 % en transports en commun. L'utilisation des transports en commun est cependant en augmentation dans la région (+ 7,7 % entre 2009 et 2014).

Les transports ont de nombreux impacts sur la santé et l'environnement. Ils représentent l'une des sources principales de pollution de l'air en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la principale source de nuisances sonores, notamment dans les villes (voir fiche thématique sur le bruit). Les transports et particulièrement le transport routier, sont également à l'origine d'accidents conduisant à des blessures plus ou moins graves et à des décès : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des régions les plus touchées par l'insécurité

routière. En 2014, 7 400 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés, entraînant 4 000 blessés

graves. Le taux de victimes reste plus élevé qu'en France métropolitaine (taux de blessés hospitalisés de 651 versus 412 pour 1 000 000 d'habitants en 2013, les Hautes-Alpes et le Vaucluse enregistrant des taux plus faibles que les autres départements). Malgré une diminution depuis dix ans, une nouvelle hausse des accidents de la circulation a été observée en 2014. Les principaux enjeux de Provence-Alpes-Côte d'Azur concernent le nombre de victimes d'accidents de la route chez les usagers de deux roues motorisés et chez les jeunes de 15 à 24 ans.

◆ L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE

voir fiche thématique n°5

◆ LA POLLUTION DES SOLS

De nombreuses activités (activités industrielles et de traitement des déchets, activités agricoles, urbanisation...) sont susceptibles d'entraîner une dégradation de la qualité des sols. En 2015, 213 sites et sols pollués ont été répertoriés dans la région (anciens sites ou en activité), représentant 3,6 % des sites et sols pollués français. Plus de la moitié (53,1 %) de ces sites se trouve dans les Bouches-du-Rhône, département historiquement le plus industrialisé de la région. Près de trois sites sur quatre (73 %) ont été traités, et près de la moitié (45 %) étaient sous surveillance et/ou restriction d'usage.

En 2017, environ 3 habitants de la région sur 4 (74,9 %) estimaient que la pollution des sols représentait un risque plutôt ou très élevé pour la santé. Par contre, seul un tiers des personnes interrogées (34,3 %) s'estimaient bien informées sur ce sujet (Baromètre santé environnement 2017).

◆ LA NOTION D'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Les choix de planification et d'aménagement du territoire (formes urbaines, habitat, cadre de vie, transport, espaces verts...) influencent la santé, la qualité de vie et le bien-être des populations. Le concept d'urbanisme favorable à la santé⁹, initié par le programme des Villes-santé de l'OMS en 1987, implique des « aménagements qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des

⁹ Agir pour un urbanisme favorable à la santé : concepts et outils. Guide EHESP/DGS, Roué-le Gall Anne, Le Gall Judith, Potelon Jean-Luc et Cuzin Ysaline, 2014